



Limite communale
 Limite de section et son numéro
 Limite de zone
 Nom de la zone
 Nouvelle construction
 Emplacement réservé et son numéro d'opération
 Elément remarquable du paysage au titre du L. 151-23
 Elément remarquable du paysage au titre du L. 151-19
 Zone soumise à l'isoleur
 Plan de Prévention des Risques inondations de la Sarre

Document approuvé par DCM du 20 novembre 2023
 M. Le Maire
 Sébastien SCHMITT

